

FAE SMUR – Adaptation à l'emploi des ambulanciers pour le SMUR

PUBLIC :

Ambulanciers titulaires du DEA ou CCA travaillant ou voués à travailler au sein d'un SMUR.

PREREQUIS :

Être titulaire du DEA d'ambulancier ou équivalent.
Un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence dans un centre agréé.

DATES : Cf. catalogue formation et/ou site internet CESU 74

DUREE : 175 heures (105h de théorie + 70h de stage pratique dans un SMUR)

HORAIRES : 08h00 – 16h30

LIEU : CESU 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy.

COÛT : 2390 euros par apprenant.

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation continue des pratiques au cours de mises en situations de soins d'urgence et rapport de stage.
Délivrance d'une attestation de FAE ambulancier SMUR et d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, à l'issue de la validation de la formation.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Techniques de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mises en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux.

INTERVENANT(S) :

Médecins, infirmiers, ambulanciers, enseignants en soins d'urgence du CESU 74.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Bulletin d'inscription à retourner par courriel : cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 30 jours avant la formation

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Objectifs :

- Adapter les connaissances de l'ambulancier aux spécificités de l'activité SMUR.

Contenu de la formation :

Module 1 : Radiotéléphonie

- Maîtrise d'utilisation et de gestion du matériel de télécommunication utilisé dans les véhicules SMUR.

Module 2 : Hygiène, décontamination, désinfection

- Application des règles d'hygiène
- Application des procédures de désinfection, de décontamination des cellules sanitaires et du matériel embarqué
- Connaissance des différentes techniques de protection et de traitement des déchets médicaux.

Module 3 : Situations d'exception

- Participation à la chaîne des secours et se situer dans les situations d'exception.

Module 4 : Participation à la prise en charge d'un patient au sein de l'équipe médicale

- Prise en charge globale du patient et de son entourage
- Identification des détresses vitales
- Aide à l'exécution des soins et des gestes d'urgence
- Connaissance des différents transports spécifiques.

CESU-13.07-2023-V2

1